

S12

Gestion des risques dans l'entreprise

Objectif :

Apporter au stagiaire les connaissances de base sur la gestion des risques dans l'entreprise afin de lui permettre de réduire le nombre des accidents du travail.

Personnes intéressées :

Toute personne ayant une responsabilité hiérarchique dans l'entreprise.

Pré-requis:

Savoir lire et écrire le français.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
Mise en œuvre des moyens audiovisuels et NTI appropriés aux sujets traités.
Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes.
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée:

3 jours.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Programme :

Les responsabilités des employeurs et de leurs délégués.
Rappels des textes réglementaires et des consignes générales de sécurité obligatoires.
Analyse du processus de l'accident et recherche des causes.
Définition et recensement des risques dans l'établissement.
Etude des statistiques d'accident des dernières années.
Définition des objectifs de sécurité des groupes responsables.
Moyens à mettre en œuvre pour réduire le nombre des accidents.
Motivation des différents acteurs et suivi des accidents.

Validation de la formation :

Attestation de formation.